

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7367269201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7367269201>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 mai 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

MANOEL

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : LA ROMAGNE (49740), Rue d'Anjou - ZI de la Noue
RCS ANGERS 812 426 815

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société "MANOEL" en date du 16 mai 2024, il a été approuvé le traité de fusion du 29 mars 2024 prévoyant l'absorption de la société "MANOEL" par la société "MOREAU DECAPAGE", Société à responsabilité limitée au capital de 7.625 euros, dont le siège social est à LA ROMAGNE (49740), ZI de la Noue – Rue d'Anjou, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro unique 350 371 548 RCS ANGERS, aux termes duquel la société "MANOEL" a transmis la totalité de son patrimoine

En conséquence, il a été décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société "MANOEL", son passif étant pris en charge par la société "MOREAU DECAPAGE", société absorbante, et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées à l'associé unique de la société "MANOEL", société absorbée.

L'associée unique de la société "MOREAU DECAPAGE", par décisions en date du 16 mai 2024, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société "MANOEL" sont devenues définitives à cette date.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

En partenariat avec

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex